

## **TraAM Documentation 2023-2024 : L'intelligence collective au service des compétences du XXI<sup>ème</sup> siècle**

Le professeur documentaliste par la construction et l'accompagnement des apprentissages info-documentaires, inscrit l'intelligence collective dans les compétences du XXI<sup>ème</sup> siècle :

Quelle(s) pédagogie(s) info-documentaire(s) mobiliser pour questionner le rapport des élèves à la recherche d'informations et à la création de contenus à travers l'intelligence collective ?

Comment essayer l'intelligence collective dans l'organisation des ressources et espaces numériques organisés par le professeur documentaliste ?

Comment accompagner les élèves et les enseignants dans l'élaboration d'un environnement personnel d'apprentissage basé sur l'intelligence collective ? Dans l'élaboration de pratiques collaboratives pour consolider leur environnement informationnel ?

Quel(s) service(s) et ressource(s) pour construire en intelligence collective comme alternative aux outils de recherche d'informations et de productions basés sur l'intelligence artificielle ?

## **ACADÉMIE DE LILLE**

### **Le professeur documentaliste, mobilisé pour le développement de l'intelligence collective en milieu éducatif**

Selon les modèles internationaux définissant les compétences requises et adaptées au XXI<sup>ème</sup> siècle dans le monde professionnel et éducatif, à l'initiative de différentes institutions comme l'UNESCO ou l'Union Européenne, il est aujourd'hui essentiel de travailler avec nos élèves le développement de compétences de littération (navigation dans l'information, utilisation des médias et utilisation de la technologie) et de leurs compétences psychosociales. En effet, beaucoup d'entre elles nécessitent ou gagnent à se développer au contact des autres, notamment lors de travaux en équipe : créativité, communication, collaboration, résolution de problèmes, pensée critique, empathie, autonomie, flexibilité, initiative, sociabilité, productivité, *leadership* et gestion du temps. Ces différentes compétences peuvent s'intégrer elles-mêmes au sein de quatre compétences fondamentales : créativité, pensée critique, communication et coopération.

Elles peuvent aussi entrer dans le cadre de la mobilisation d'une certaine intelligence collective (IC). "Un groupe peut être considéré comme faisant preuve d'IC s'il trouve des solutions plus nombreuses ou meilleures que l'ensemble des solutions auxquelles parviendraient ses membres individuellement" (Chabanet, Cloarec, Petani, et al., 2021). Cette "intelligence de l'essaim" (Foss, 2018) peut dès lors constituer une coopération créative (Gregg, 2010) mais aussi relever de la méthode scientifique en confrontant les intérêts entre les personnes, en usant de sérendipité, en argumentant et en sourçant les informations invoquées (Akrich et al. 2006), permettant alors de saisir et d'agir dans notre monde (Schutz, 2008) *via* la résolution de problèmes, quels qu'ils soient.

Dans ce cadre, le lien se créant entre les personnes et le numérique peut représenter un "système intelligent" constituant une véritable valeur ajoutée (Svobodová et Koudelková, 2011). Il contribue en effet à modifier les interactions interpersonnelles au sein d'un système, qu'il soit professionnel, scolaire ou autre, mais aussi les liens entretenus avec l'extérieur de ce système (Bartel et Saavedra, 2000), oeuvrant donc à créer et entretenir de nouvelles façons de socialiser.

**Dans ce cadre, le professeur documentaliste est "enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias".** Parmi les compétences EMI, plusieurs font référence aux compétences de littération et au travail collectif :

- Participer à une production **coopérative** multimédia en **prenant en compte les destinataires**.
- Utiliser les plates formes **collaboratives** numériques pour **coopérer** avec les autres.
- S'engager dans un projet de création et publication sur papier ou en ligne utile à une **communauté** d'utilisateurs dans ou hors de l'établissement qui respecte droit et éthique de l'information.

Les pédagogies de projets, les pédagogies coopératives peuvent alors favoriser l'intelligence collective. En prenant en compte la diversité des expériences, des opinions, des connaissances de chacun, le travail coopératif et encore plus le travail collaboratif peut être un levier en terme de résultat mais surtout de développement personnel. Comment accompagner les élèves dans l'acquisition de compétences EMI tout en sollicitant l'intelligence collective ? Comment évaluer les collaborations et les compétences associées ? Comment les apports de la recherche peuvent-elles faire évoluer nos pratiques ?

De nombreuses pistes pédagogiques peuvent permettre un tel travail : enquêtes, *escape game*, réalisation coopérative d'une tâche finale, production collective, *hackathon*, apprentissage par les pairs, travail sur les communs de la connaissance, apprentissage de l'utilisation d'outils d'écriture collaborative pour une production écrite commune, aptitude à donner du sens aux outils numériques utilisés dans un but collaboratif, notamment grâce à l'interdisciplinarité invocable en EMI, apprentissage de l'autonomisation face aux outils numériques collaboratifs, prise de conscience de la responsabilité de toutes et tous lors de la publication en ligne en termes d'éthique de l'information et de droits et devoirs. Le professeur documentaliste peut dès lors encourager les élèves à partager leurs connaissances, à s'entraider, à enseigner les uns aux autres.

Les processus info-documentaires sont amenés à évoluer avec le développement des intelligences artificielles génératives. L'intelligence artificielle (IA) peut alors être définie comme une science informatique visant à effectuer des *process* se basant sur les comportements et l'intelligence des êtres humains et des animaux (Fiske & Kazdin, 2000). Le développement de l'intelligence artificielle n'est pas sans conséquence : en effet, elle "s'accompagne de la destruction voire de la transformation d'un certain nombre d'emplois, incluant ceux exigeant de grandes qualifications" (Bettache, Foisy, 2019). Face à cette science, il est donc nécessaire d'accompagner les élèves dans la compréhension et la prise en main des outils relevant de l'IA, et peut-être pourront-ils alors les considérer comme tels et en faire un usage critique. Finalement, les réponses de ces IA peuvent être considérées dans un travail en équipe : elles peuvent être prises en compte, critiquées, développées, retravaillées.

### **Le professeur documentaliste est aussi maître d'œuvre de l'organisation des ressources et de leur mise à disposition.**

Ainsi, il peut mettre en place un environnement capacitant, réel ou numérique, qui permet aux élèves de partager et d'avancer ensemble dans un but commun.

Il peut aussi chercher à impliquer les élèves dans l'organisation des ressources pour faire du CDI un bien commun de l'établissement dans lequel les différents membres de la communauté éducative se sentent impliqués. En travaillant ensemble, les élèves apprennent à communiquer, à collaborer. Il peut aussi encourager la collaboration en créant des espaces numériques collaboratifs, diffusés notamment *via* l'ENT ou le portail documentaire, ou en incitant les élèves à faire une veille collective sur un sujet.

### **Le professeur documentaliste est également acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.**

En ce sens, il est amené à travailler avec de nombreux partenaires extérieurs et membres de la communauté éducative.

Certains de ces intervenants peuvent par leurs centres d'intérêts et apports permettre de travailler avec les élèves autour des compétences du XXI<sup>ème</sup> siècle. Les différentes interventions extérieures peuvent aussi faire l'objet de travaux de publication numériques permettant de valoriser les actions menées dans l'établissement sur l'ENT, et ce pourquoi pas de la main des élèves, en respectant droit et éthique de l'information.

**Conclusion :** L'intelligence collective est donc souvent sollicitée mais de manière implicite et peu formalisée dans nos activités. Dans le cadre de cet appel à projet, une équipe de professeurs documentalistes de l'académie de Lille travaillerait sur la mise en questionnement, la formalisation et le partage de projets (au sens large du terme) qui favorisent l'intelligence collective.